

A Clermont-Ferrand, le lundi 10 décembre 2018

Objet : note sur la réponse à des appels à projets de recherche et de coopération internationale

Mesdames, Messieurs, chère.s collègues,

La réponse à des appels à projets régionaux, nationaux, européens et internationaux représente un moyen incontournable pour financer les activités de recherche et de coopération internationale de notre université. Afin de vous accompagner dans l'obtention de financement sur appels à projets, l'Université Clermont Auvergne s'est dotée dès sa création d'un Service Ingénierie de Projets rattaché à la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

Le Service Ingénierie de Projets est chargé à la fois de la sensibilisation de la communauté scientifique aux opportunités de financements sur appels à projets ainsi que du montage et du suivi des projets régionaux, nationaux, européens et internationaux. **Il est votre unique interlocuteur pour répondre à un appel à projets de recherche et de coopération internationale.** Il est présent au quotidien pour répondre à vos questions quel que soit le degré d'avancement de votre réflexion : analyse du besoin, identification de l'appel adéquat, conseils pour la rédaction, montage budgétaire, recherche de cofinancement, relecture du dossier de candidature, interactions avec le financeur, aide au dépôt, conventionnement des projets retenus...

**Toute réponse à un appel à projets de recherche ou de coopération internationale doit obligatoirement être accompagnée par le Service Ingénierie de Projets** afin d'éviter tout désagrément lors du conventionnement dus à une mauvaise estimation budgétaire, une interprétation erronée des attentes du financeur ou encore une signature invalide du dossier.

Pour plus d'informations sur le Service Ingénierie de Projets, je vous invite à consulter le site internet de la [Direction de la Recherche et la Valorisation](#).



  
Mathias BERNARD  
Président de l'Université Clermont Auvergne